Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
BP 5432 Dakar-Fann-Tél. : 33 825-29-00-Fax : 33 825-24-06
http://www.saes.sn-Email : saes@saes.sn-saes.info@gmail.com

Mot d'ordre du SAES

Le Bureau National (BN) du SAES,

- ***constatant** la non-réversion des pensions de retraite aux ayants cause des enseignants-chercheurs et chercheurs décédés malgré l'élargissement de l'assiette de cotisation pour la retraite, l'introduction d'un régime complémentaire, l'augmentation de la charge de statutaire de chaque enseignant de 20% sans rémunération supplémentaire ainsi que les alertes multiples au Gouvernement depuis bientôt 5 ans;*
- ***décrète** un mot d'ordre de grève de 48H, les lundi 13 et mardi 14 janvier 2025 pour exiger, au nom de la continuité de l'État, l'application du décret modifiant le Décret n° 2020-1788 du 23 septembre 2020 portant création d'une allocation spéciale de retraite au profit des enseignants et chercheurs titulaires des universités, examiné et adopté lors du Conseil des Ministres du 28 février 2024.*

Un préavis de grève sera déposé ce lundi 13 janvier 2025.

Fait à Ziguinchor, le samedi 11 janvier 2025

Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
SAES

Le Bureau National